

## **CEPSO FORMATION**

26, avenue de Suffren - 75015 PARIS Téléphone 01 44 49 19 50 www.cepso-formation.fr - e-mail : cepso@socaf.fr

# LA VENTE EN VIAGER - PERFECTIONNEMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

#### **DURÉE**

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

#### **PUBLIC VISÉ**

- Directeur d'agence, manager, agent immobilier
- Il est recommandé d'avoir suivi préalablement la formation « La vente en viager : initiation »

#### **OBJECTIFS**

## Réaliser une vente en viager

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, nombreux exemples à l'appui, projection de documents
- Différents supports et outils seront remis durant le stage
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Rachel CASTAING, Présidente d'une agence immobilière spécialisée dans le viager

## CONTENU DE LA FORMATION (Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)

Les pauses sont de 15 minutes le matin et l'après-midi – La pause déjeuner est d'une heure

#### **DÉBUT DE LA FORMATION: 9h30**

#### Accueil

Présentation par le CEPSO Tour de table et évaluation des niveaux

## Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier (1h)

Remise du code de déontologie Rappel des fondamentaux Questions – Réponses

## Première partie (0h45)

- 1. Présentation des participants (connaissances initiales, attentes)
- 2. Brefs rappels théoriques sur le Viager
- 3. Le marché du Viager : tendances, principaux acteurs

Dernière mise à jour : 28 septembre 2023

# Deuxième partie : Comment réaliser l'expertise d'un bien vendu en Viager? (1h)

- 1. L'estimation du bien
- 2. Les guestions à poser au futur crédirentier
- 3. Les attentions particulières à porter lors de cette première rencontre
- 4. Comment et guelles informations donner au futur crédirentier ?
- 5. Le courrier post rendez-vous

#### Troisième partie : le contrat Viager (1h15)

Lecture et commentaire de plusieurs contrats Viager type: viager occupé, libre, Nue Propriété avec réserve Usufruit ou DUH, avec une attention particulière portée sur les clauses propres à ce type de contrat:

- La capacité des vendeurs
- Propriété et jouissance : la réserve d'usufruit et le Droit d'Usage et d'habitation
- Prix et modalités de paiement
- La rente viagère : modalités de paiement, indexation, revalorisation en cas d'abandon du DUH, faculté de rachat de la rente viagère
- La répartition des charges entre débirentier et crédirentier
- Assurances, contrats d'abonnements, entretien et travaux
- Les garanties pour le crédirentier
- Les obligations pour le débirentier
- Les modalités de libération d'un bien vendu en viager, par anticipation ou au décès du crédirentier
- Le cas particulier de la vente d'un viager libre loué
- Le cas particulier de la revente d'un Viager

### Quatrième partie : Le calcul du bouquet et de la rente viagère: rappels théoriques et cas pratiques (2h)

- Calcul d'un viager occupé 1 tête, 2 têtes
- Calcul d'un viager semi occupé
- Calcul d'un viager libre
- calcul d'un viager libre loué
- Calcul de la vente de la Nue Propriété avec réserve d'usufruit
- Calcul de la vente de la Nue Propriété avec réserve du DUH
- Calcul d'une revente de viager
- Calcul de l'indemnité en cas d'abandon du DUH: dans le cas d'un viager occupé et dans le cas de la vente de la Nue Propriété
- Calcul de l'indexation de la rente

### Cinquième partie: typologie des acquéreurs en Viager et attentions particulières à y apporter (1h)

- le particulier
- la Sci familiale
- la sarl

Les fonds d'investissement

# Débat et questions-réponses avec les participants

Les participants pourront, à tout moment au cours de cette journée, intervenir et poser les guestions.

#### Conclusion de la formation

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction Tour de table et bilan de la formation

**FIN DE LA FORMATION: 17h30** 

### **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### **COÛT DE FORMATION**

- 360 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 300€ HT)
- 420 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 350 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

### **ACCESSIBILITÉ**

En cas de nécessité d'adaptation de la formation à des personnes en situation de handicap, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.